

Chers Ezanvillois,

Depuis quelques années le maire a entrepris de reconfigurer le centre-ville d'Ezanville. De nombreux maires, et c'est leur responsabilité, travaillent à la reconfiguration de leur centre-ville mais cela nécessite de consulter la population, de faire en sorte que ces constructions s'inscrivent dans une démarche de Développement durable, que les services publics évoluent en conséquence et que les autres quartiers ne soient pas laissés à l'abandon.

Aujourd'hui les constructions poussent en centre-ville sans aucune concertation des Ezanvillois. Nous sommes inquiets car les administrés ne sont pas consultés pour des projets qui transforment considérablement notre commune. Ce n'est pas notre conception de la gestion publique, nous dénonçons fortement cette manière de faire. Par ailleurs, à l'heure où le Développement durable nécessite l'inscription des constructions dans la durée, nous ne savons pas si les matériaux utilisés respectent l'environnement.

Autre incidence de la densification de notre centre-ville; l'augmentation de la population. Une population en augmentation signifie que la municipalité doit prendre en compte que les services publics doivent évoluer en conséquence: nombre de places en crèches, équipements culturels, équipements sportifs, accueils périscolaires et postscolaires, animations favorisant le « vivre-ensemble »... Rien de tout cela ne semble être réellement pris en considération par l'équipe qui dirige notre commune, cela nous rend inquiets pour l'avenir.

Enfin, la part belle est donnée au centre-ville mais cela ne se fait-il pas au détriment des autres quartiers d'Ezanville?

Nous avons la désagréable impression que le maire et son équipe ne se préoccupent que du centre-ville et de son environnement direct. Avoir un centre dynamique et rénové est une bonne chose mais cette rénovation doit se faire en complémentarité de la rénovation et de l'animation des autres secteurs de la ville. Ce qui nous renvoie à notre propos introductif dénonçant le manque de consultation des Ezanvillois.

Nous, membres du groupe Une Énergie nouvelle pour Ezanville, considérons que l'administration d'une commune ne peut se faire au détriment de la population et que celle-ci doit pouvoir s'exprimer sur les projets majeurs qui la concernent. Cela s'appelle la Démocratie de proximité et c'est le pendant de la Démocratie représentative.

L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ezanville

Philippe Demaret, Paule Schaaft,
Sébastien Zriem, Christiane Rochweg,
Paul Augot et Sylvie Dufils

SPORTS

Deux médailles de bronze pour Barbara Matias



Notre championne de badminton locale est revenue des championnats de France, à Amiens, avec non pas une mais deux médailles de bronze autour du cou. La chef de file de l'US Ezanville-Ecouen, 124e du classement mondial, a été écartée en demi-finale de l'épreuve du simple dames après un match serré (21-17, 14-21, 21-18). Même parcours en double dames, Barbara et sa coéquipière Julie Delaune (Mulhouse), qui formaient un duo inédit, sont tombées en demi (21-17, 21-16) face aux tenantes du titre qui ont conservé leur couronne. La n° 2 de l'équipe, Lauren Meheust, a elle été jusqu'aux quarts de finale où elle a perdu contre la vainqueur du championnat en 2 sets très serrés.

Du côté de l'équipe Nationale 1B de l'USEE, malgré l'absence de deux bons joueurs qui ont été remplacés, tous les simples ont été gagnés lors de la rencontre du 12 février dernier contre La Bassée. Nos badistes sont toujours seconds au classement et maintiennent la pression sur le leader Fos-sur-Mer.

ASSOCIATIONS

Tremplin vers l'emploi

Tremplin 95 est une association intermédiaire pour la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Située à Domont, elle a pour mission de travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires institutionnels, associatifs, les entreprises et les organismes de formation, susceptibles d'apporter des débouchés aux personnes privées d'emploi, d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs projets professionnels en mettant à leur disposition des ateliers de recherche d'emploi, des conseillers en insertion, etc. et de proposer des missions de travail.

Mais Tremplin 95 c'est aussi toute une gamme de services aux particuliers pour des tâches quotidiennes: ménage, repassage, réparation, peinture, pose de papier peint, déplacement de meubles, petit déménagement, jardinage ou pour des travaux plus occasionnels. Des services aux professionnels sont également proposés: entretien des espaces verts, gardiennage, nettoyage, restauration collective, manutention, distribution, etc...

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, l'association Tremplin 95 organise des réunions d'information collectives suivies d'inscriptions dans ses locaux à 9 h 30, tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois. Les bureaux sont ouverts au public tous les après-midi, de 14 heures à 17 heures, sauf le jeudi.

Tremplin 95, 45 rue de la Mairie Tél.: 01 39 91 18 10 ou tremplins95@tremplins95.fr



à SAVOIR



La Poste. Cependant si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez soit le consulter et le télécharger sur le site de la ville, ou encore contacter le Sigidurs au 0800 735 736 (appel gratuit) pour un renvoi par La Poste.

Jury d'assises 2012

Le tirage au sort de la liste des jurés d'assises, qui seront appelés à siéger durant l'année 2012 à la Cour d'Assises de Pontoise, sera effectué en Mairie le lundi 4 avril 2011 à 15 h, au bureau des élections.

Calendriers de collecte des ordures ménagères

Vous êtes nombreux à nous réclamer le calendrier 2011 de collecte des ordures ménagères. Celui-ci vous a été envoyé par le Sigidurs via

Ouverture des permanences UFC que Choisir

L'association UFC Que Choisir, spécialisée dans le droit des consommateurs, ouvre une permanence à Ezanville à partir du mardi 15 mars 2011. Vous pourrez ainsi obtenir des conseils gratuits sur tout litige de consommation (logement, assurances, banques, téléphonie, automobile...). Ces permanences sans rendez-vous se tiendront tous les mardis de 19h à 19h30 (hors vacances scolaires), dans la salle municipale rue Anglade. Pour pérenniser cette action, l'association recherche toujours des bénévoles, ou des adhérents de l'association ayant des compétences dans le domaine bancaire, juridique, dans les assurances ou le recouvrement. Des formations seront assurées aux candidats. Si vous êtes intéressés par cette mission, contactez le 06 88 31 82 94.



Décès
Janvier
Krief Léa, Rondelée Josette, Deline Louise
Février
Joseph Prual

RENDEZ-VOUS

L'agenda

Du 12 au 17 mars 2011

Salon des artistes

Loisirs et Culture organise son Salon annuel des Artistes Locaux au Complexe de la Prairie de 15 heures à 19 heures. Exposition de peintures, dessins, sculptures et photos.

15 mars 2011

Conseil municipal

Rendez-vous à 20h30 salle des cérémonies en mairie pour le vote du budget 2011.

25 mars 2011

Concert du Conservatoire de Musique

Dans le cadre du concert-audition de milieu d'année scolaire, le conservatoire de musique d'Ezanville vous propose un échantillonnage des différentes classes et disciplines instrumentales et vocales en collaboration avec les élèves et les professeurs. Rendez-vous à 19 h au Complexe de la Prairie mis à disposition par la Municipalité.

30 mars 2011

Théâtre

Le théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice présente la pièce « J'y Suis, J'y Reste » de Jean Valmy et Raymond Vinci. Soirée organisée par le Lions club au profit de la création à Louvres d'un troisième centre d'accueil de jour pour les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et d'associations locales. Participation: 20 € - Réservation: 06 87 39 55 19



Devenez « Foyers témoins » en réduisant vos déchets

Début avril, le SIGIDURS proposera à 20 familles volontaires de s'engager sur une période de 3 mois à peser scrupuleusement le poids de déchets qu'elles produisent. Dans le même temps, ces familles mettront en pratique des gestes simples pour réduire les déchets.

Depuis le début de l'année 2011, le SIGIDURS s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des déchets, avec pour objectif de réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées de son territoire. Pour l'aider dans sa démarche, le SIGIDURS fait appel à des foyers volontaires (couples, familles, célibataires, avec ou sans enfants,...) habitant sur une des communes de son territoire collecte pour réduire leurs déchets en participant à l'opération « foyers témoins ». Le principe: 3 mois, 1 peson, moins de déchets et l'envie d'agir en faveur de l'environnement!

Les foyers volontaires acceptent pendant trois mois de tester des gestes permettant de réduire leur production de déchets. La pesée des déchets permet de voir les progrès accomplis.

Les missions des 20 « foyers témoins »

Le premier mois, chaque foyer conserve ses pratiques mais pèse ses déchets. Les 2 mois suivants, chaque foyer met en œuvre au moins 4 gestes de prévention au choix dans la liste proposée par le SIGIDURS et continue à peser ses déchets.

Le SIGIDURS accompagne les 20 familles

Grâce à l'encadrement du SIGIDURS pour cette opération, les foyers auront les outils et méthodes pour réduire le poids et le volume de



leur poubelle tout en mesurant leurs actions. Leur motivation et leurs efforts seront portés à la connaissance de tous et récompensés.

Vous souhaitez devenir « foyers témoins »?

Si vous avez envie de participer à cette expérience, de réduire vos déchets et de faire un geste en faveur de l'environnement, inscrivez-vous sur www.sigidurs.fr ou contactez Lucile Mourrain (chargée de prévention des déchets au SIGIDURS) au 01 34 19 61 26 (8h30-12h30/13h30-17h30) ou par mail à lucile.mourrain@sigidurs.fr

Vous pourrez aussi déposer votre candidature sur le stand du SIGIDURS lors de la semaine du Développement Durable: les vendredis 1^{er} et samedi 2 avril au Centre E. Leclerc de Moisselles.



Ezanville Infos - mensuel d'informations municipales. Hôtel de Ville: 01 39 35 44 80
Directeur de la publication: Alain Bourgeois - Rédaction: Eve Pavési
Conception/Réalisation: Agence RDVA - 01 34 12 99 00 -
Impression: STIP - 01 39 91 91 73 - Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2011

Assurer le même service pour chaque habitant, et préserver les ressources d'eau : ça coule de source à Ezanville !



Ezanvillois, Ezanvilloises,
Chers amis,

Le dialogue entre une municipalité et ses habitants est une des clefs du succès d'une ville où il fait bon vivre.

À Ezanville, ce dialogue existe et nous souhaitons qu'il perdure et se développe.

Vous disposez en effet de plusieurs moyens pour communiquer avec les élus de la ville : rendez-vous, permanences, courriers papiers et courriels via le site internet.

Pour être encore et toujours plus à votre écoute, mon équipe municipale et moi-même avons récemment décidé de mettre à votre disposition, au rez-de-chaussée de la Mairie, un livre d'observations et de conseils.

Celui-ci vous permettra de nous faire part de vos conseils, de vos suggestions et même de vos désaccords sur tous les sujets concernant votre vie à Ezanville.

Ce que nous lirons nous sera précieux et nous guidera dans les choix à venir concernant la commune.

Alors n'hésitez pas et soyez nombreux à venir nous faire part de vos remarques lors de votre prochain passage à l'hôtel de ville.

Alain BOURGEOIS,
Maire d'Ezanville



DPE obligatoire pour la vente et la location



Depuis le 1^{er} janvier 2011, un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est obligatoire pour chaque vente ou location d'appartements et de maisons individuelles.

Ce diagnostic, qui indique notamment la quantité d'énergie annuelle consommée par le logement (électricité, fioul, gaz), doit être réalisé par un professionnel certifié par un organisme accrédité par le comité français d'accréditation (COFRAC) et a une durée de validité de 10 ans.

Le 8 mars, tout le monde à la Télé Numérique !

Le 8 mars 2011, les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV. Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires. Pour plus d'informations, une brochure est à votre disposition en Mairie ou sur www.tousaunumerique.fr

Travaux d'assainissement, récupération de l'eau de pluie, thématique pédagogique et exposition à l'école Paul Fort, l'eau est au cœur des préoccupations des éco citoyens que sont les Ezanvillois.

• Travaux d'assainissement à Ezanville

Des travaux d'assainissement ont eu lieu au Bois bleu, afin de raccorder l'évacuation des eaux usées de deux pavillons ezanvillois enclavés dans Ecoen.

Entre l'avenue Jean Jaurès et le chemin du Mesnil Aubry, un collecteur en fonte de diamètre 150 a été enterré sur environ 200 m et a été raccordé sur le réseau intercommunal.

Un bel exemple de mutualisation des moyens et des financements, puisque cette réalisation nécessaire, demandée depuis de nombreuses années par ces riverains et la commune d'Ezanville, est orchestrée par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH), qui ne regroupe pas moins de 35 communes.

• Comment fonctionne l'assainissement ?

À Ezanville, comme dans toutes les communes gérées par le SIAH, on ne mélange pas les eaux usées et les eaux pluviales, les réseaux sont donc séparatifs.

- Les eaux usées et les eaux-vannes sont évacuées dans des collecteurs communaux (1) de diamètre moyen reliés à des collecteurs intercommunaux de plus fort diamètre qui traversent plusieurs communes, la section de ces canalisations augmentant régulièrement jusqu'au raccordement à la station d'épuration située à Bonneuil-en-France (5). Après épuration, ces eaux, qui ne sont tout de même pas devenues potables, sont envoyées directement dans une rivière affluente de la Seine, la Maurée.

- De leur côté, les eaux pluviales, sont envoyées directement dans la rivière, en passant tout de même souvent selon leur provenance, par des séparateurs à hydrocarbure ou par des bacs de dessablage.



• Mais alors, d'où provient l'eau que nous buvons ?

Elle provient de notre château d'Eau qui stocke des eaux pompées dans la nappe phréatique après avoir fait l'objet d'une épuration d'une bonne partie du calcaire qu'elle contient. Dans les mois à venir, cette épuration sera améliorée par un filtre à charbon actif, supprimant les traces de produits phytosanitaires.

• Finalement, à quoi sert l'assainissement, puisque nous ne buvons pas l'eau que nous récupérons et que nous rejetons ?

La récupération des eaux usées vers la station d'épuration et son rejet en rivière une fois qu'elle est épurée, permet de supprimer les rejets sauvages (fosses septiques) se rejetant dans des puits ou dans des tranchées filtrantes) qui au final, traversant les différentes couches de matériaux, se mélangent aux nappes phréatiques. Le rejet de l'eau usée par jour et par personne étant d'environ 150 l, vous comprenez la nécessité de l'épuration en station.

• Comment utiliser l'eau de pluie ?

Que ce soit pour des raisons économiques ou en faveur de la protection de l'environnement, un certain nombre d'administrés se sont déjà dotés d'une cuve pour récupérer l'eau de pluie qui ruisselle sur leurs toits.

Selon la réglementation, l'eau de pluie peut être utilisée pour des usages extérieurs (arrosage du jardin) ou intérieurs (toilettes et lavage des sols voire lavage du linge dans des conditions de suivi et de déclaration réglementées). En aucun cas elle ne doit être utilisée à des usages d'hygiène corporelle ou alimentaire car elle fixe la pollution de l'air. Il est aussi recommandé de ne pas l'utiliser pour certaines activités ludiques comme le remplissage de piscine.

À savoir : l'arrêté du 21 août 2008 prévoit une déclaration d'usage obligatoire en mairie des installations privatives d'eaux de pluie, dès lors que les eaux de pluie retournent au réseau d'assainissement.

• Utiliser un puits privé

Contrairement à l'eau distribuée par le réseau public, l'eau des puits privés, en général non-traitée, n'est pas soumise à une surveillance. Elle peut donc contenir des micro-organismes pathogènes et des composés chimiques toxiques rendant l'eau impropre à la consommation.

Si les conduites de vos ressources privées sont directement raccordées au réseau d'eau potable domestique, vous risquez, par retour d'eau, de contaminer l'eau de votre réseau intérieur et celle du réseau public. Ce raccordement est donc formellement interdit : les réseaux doivent être totalement séparés car une simple vanne de sectionnement ne garantit pas forcément l'étanchéité.

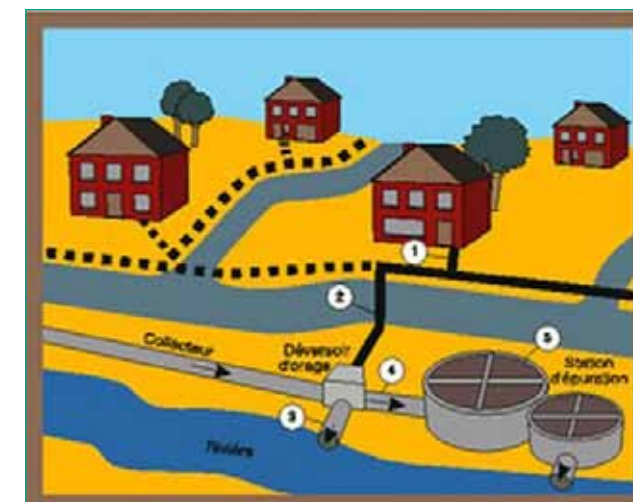
À savoir : le décret du 2 juillet 2008 a rendu obligatoire la déclaration en mairie des puits et forage à usage domestique.

• Exp'Eau à l'école Paul Fort

Après avoir travaillé pendant 3 semaines sur le thème de l'Eau, les maternelles et les CP de l'école Paul Fort ont présenté une petite exposition. Au programme : chants devant les parents, présentation des travaux des enfants, mais aussi petits « ateliers-défis ».

Les parents, frères et sœurs ou encore amis, étaient invités à trouver le moyen de faire flotter une pomme de terre, faire avancer un bateau sans le toucher ou encore remplir une bouteille le plus rapidement possible.

Un véritable succès pour cette « exp'eau » aussi amusante qu'enrichissante qui a ravi tout le monde, les petits comme les grands.



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

En raison de la période pré-électorale et des règles imposées par la loi, la publication des tribunes des groupes Conseillers Municipaux est suspendue à compter du 1^{er} septembre 2010.

Le groupe majoritaire Le Renouveau pour bien vivre à Ezanville

Très Haut Débit : testez votre ligne !

Vous disposez ou allez disposer d'un accès à internet ADSL ? Le projet Très Haut Débit vous concerne !

À l'initiative de citoyens de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), ce projet a pour ambition de faire progresser rapidement et de façon performante l'accès aux nouveaux usages de l'ère du Numérique (téléphone, télévision, internet...) pour tous les utilisateurs des communes de la CCOPF.

Pour participer à ce projet, rien de plus simple. Il suffit de vous rendre sur ce lien : <http://treshautdebit.bouffemont-assoc.fr/letat-des-lieux/>, de tester votre ligne puis de remplir le formulaire de « liste de soutien au projet » situé dans la partie droite de l'écran.

L'ensemble des résultats sera ensuite présenté à la CCOPF en vue de programmer les actions nécessaires à la réception de l'Internet rapide dans tous les foyers.



Les seniors font de la Gym

Le CCAS organisait à la RPA une séance d'initiation gratuite à la Gym Senior animée par l'association SIEL bleu. Destinée aux résidents de la RPA et aux Ezanvillois de plus de 60 ans, cette séance proposait une Activité Physique Adaptée (APA) comme outil de prévention santé, ayant pour but de prévenir les effets néfastes du vieillissement tels que la dépendance et l'isolement.

